

e vétusté

fin, on n'est pas vraiment sûrs que ce soit un authentique, c'est l'objet d'un conflit entre membres d'une famille.» « Ces pièces sont très importantes, insiste Anne Dessy. Elles doivent pouvoir être consultées par les avocats, montrées lors des plaidoiries. Il faut les conserver jusqu'au jugement, et alors, on peut procéder à la vente, dont le produit peut revenir à l'Etat. Elles étaient conservées au sous-sol dans des conditions pitoyables, au milieu de moisissures et d'odeurs particulières. Il faut faire des analyses d'air, on les demande, elles ne sont jamais faites, ça ne doit pourtant pas être si compliqué. On a donc dû fermer l'endroit, par précaution sanitaire. On ne peut y accéder que sur mon autorisation, avec un masque.» Depuis plusieurs années, le stockage a donc été délocalisé. « On parle d'un total de 65.000 pièces dans l'entrepôt délocalisé hors du Palais, 1.500 nouvelles, en moyenne, chaque mois. Tant qu'un dossier n'est pas clôturé, on doit tout garder. Et puis, dans certains cas, il n'est pas simple de s'en défaire. On ne met pas des armes dans un conteneur sur la rue!» Ni des tonnes de drogue ou de munitions... Autre espace condamné, le stand de tir de la police, une conséquence de l'annulation, en 2017, du permis d'environnement du Palais. Une nouvelle demande d'autorisation sera introduite par la Régie auprès de la Région, en même temps que celle portant sur la rénovation des façades. « On avait aussi une salle de sport, un théâtre, un musée de criminologie, avec notamment un ancien couperet », ajoute Jean de Codt, au milieu d'un sous-sol immense, aux hauts plafonds voûtés, le sol jonché de dizaines de palettes lourdes de papiers. « Ce sont des dossiers judiciaires, ça? », s'étrangle le guide, avant de constater que la date de péremption de la farde grignotée est passée: « 1969 »... Dans ce souterrain de taille magistrale, des bureaux abandonnés dans leur jus, des chaudières bien actives, des moules de statues qui s'empoussièrent. Un sol qui s'affaisse, « le bâtiment pourrit par le bas, de nouveau avec toute l'eau ». Et enfin, cette cathédrale, immense grotte qui servait autrefois... de cave à charbon. « Plus bas, il n'y a plus rien », sourit Thierry Dossche. Pas même des passages secrets? « Ça, je ne vous le dirai pas ». On laisse ça aux *Cités obscures* ou au *Dossier B* de Schuiten et Peeters.

6 L'héliport

On entame l'ascension vers la coupole, avec arrêts techniques. « On vous montre quand même l'héliport », insistent les maîtres des lieux. Un couloir étroit, un escalier décrépît, et l'on débouche sur la piste, recouverte de neige, avec vue imprenable sur Bruxelles. « Vous n'avez encore rien vu », lance Jean de Codt, un œil vers la coupole, étincelante sous le soleil. Retour au chaud, en surplomb (quarante mètres) de la salle des pas perdus. Quelques recoins, bourrés d'armoires. « Tout le monde est à l'étroit et tout le monde

cherche des locaux, la moitié du bâtiment est vide », explique Jean de Codt. Anne Dessy en fait la parabole de l'armoire. « Celle d'un magistrat ne fermait plus à clé, il fallait s'en débarrasser et trouver une nouvelle. Simple? Noooooonnnn! Parce que c'est une propriété de l'Etat, pour s'en défaire, il faut une autorisation du Domaine, encore une administration où les carences de personnel se font sentir. Mais je n'ai pas cru qu'il soit possible que cela devienne un problème, cette armoire. Vu le temps que ça allait prendre d'avoir l'autorisation pour jeter la vieille, je me suis dit que j'allais la mettre dans la zone de stockage, sauf que là, il pleut, il ne reste donc plus comme option que les couloirs. Et ça, c'est la vie quotidienne des tribunaux. C'est un bête exemple mais il est magnifique. » Voilà pourquoi, en admirant, un peu plus tôt, la fresque « clandestine » de Somville, on avait failli marcher sur de vieilles portes d'armoire en train d'être repeintes. Sur la voie sommitale, d'autres archives en voie de déclassement, « jugées en risque d'autocombustion » par un conseiller en prévention. « Madame la greffier en chef a pris contact pour qu'on vienne les descendre. Ok, l'accès est compliqué, c'est un petit escalier, les dossiers sont lourds... Mais rien ne bouge. »

7 La coupole

Après 368 marches, foi du garde SPF Justice qui nous escorte vers le sommet (mais a-t-il compté le dernier des innombrables escaliers en colimaçon?), la récompense: une vue unique sur la ville. « Avant, pour cent sous, les Bruxellois pouvaient monter dans la coupole », rêve Jean de Codt. Libérée de son antenne Eurovision en 2002, elle ne s'offre pas si facilement aux esprits curieux, c'est pourtant l'ambition de plus d'un occupant du Palais: ouvrir son panorama.

8 L'envers du décor

On redescend, par un labyrinthe d'escaliers étriés et d'ascenseurs cahotants. L'envers du décor. Celui de la Justice bruxelloise logée dans la vétusté et le passé. « Le wifi ne supporte qu'un ou deux ordi, on n'a pas de câbles internet en suffisance... Et on nous demande de tenir des audiences par visioconférence? Le contact humain est essentiel... et de toute façon la technique ne suit pas », déplore Anne Dessy. Lors du procès Buizingen, la présidente du tribunal de première instance a dû se résoudre à accepter que les... avocats emmènent leurs propres écrans et matériel de projection. « J'ai des collègues qui doivent étudier un dossier constitué de 159 cartons » (et d'en mimer l'épaisseur, entre 20 et 25 cm chacun). « Ils sont numérisés. Ils vont devoir comparer des documents. J'ai demandé qu'on puisse nous fournir cinq grands écrans, trois

pour les magistrats, deux pour le greffe, pas des modèles de luxe bien sûr... Ma demande sort des schémas ordinaires, on ne me comprend pas, on ne me répond pas. » Sur le banc des accusés, les deux présidents pointent « la multiplicité des intervenants », empêtrés dans un manque de moyens humains et budgétaires. « Et puis ils sont éloignés des réalités de terrain, ils ne vivent pas dans leur chair nos difficultés », insiste Anne Dessy. « Une vision économiciste au SPF Justice, aussi », pointe Jean de Codt. Avec ses conséquences. Quotidiennes: la gestion des problèmes englutit un temps et une énergie précieux des chef(fe)s de corps et de leurs équipes; l'ensemble du personnel se résigne à « une situation de marasme parce qu'ils ont le feu sacré ». Fondamentales: « le Palais est en train de devenir un chancre », dénonce le président de la Cour de cassation; « la Justice bruxelloise est dans le tréfonds », appuie la présidente du tribunal de première instance francophone.

9 Le mammouth

Retour sur la place Poelaert écrasée par la Justice – le SPF loue 75.000 mètres carrés de bureaux pour pallier la vétusté du « mammouth ». Un dernier tour du propriétaire: des tôles, de la végétation envahissante, des barrières cassées donc du parking sauvage. « Tous les trois mois, on demande qu'elles soient réparées. Cela semble impossible, le dossier est englué dans une partie de ping-pong entre la Régie des bâtiments et le SPF Justice », glisse Jean de Codt, qui milite pour le retour des anciennes belles grilles, au sein de la commission BCCGP1. Euh? « Une instance qui réunit, tous les trois mois, la Régie, le SPF, les occupants du Palais... C'est très utile comme psychothérapie, mais peu efficace dans les faits. Disons que la Régie et le SPF travaillent dans la durée... » – la Régie, qui a dépensé, en vingt ans, plus de quinze millions pour des rénovations et travaux de sécurisation, assure avoir « mis à l'étude » le placement d'une grille en fer forgé. « Quand le tribunal du commerce est parti, j'ai demandé qu'on puisse installer dans leurs bureaux, magnifiques, le greffe de la cassation. Cela a pris cinq ans... » Qu'à cela ne tienne, comme tous les chef(fe)s de corps, Anne Dessy et Jean de Codt planchent sur l'avenir du bâtiment, consacré, en 2016 par Koen Geens, comme temple de la Justice (et non shopping mall ou musée en devenir). « Mais on nous demande de nous placer dans une perspective de Justice digitalisée à 2040 alors que nous avons des besoins immédiats. La présidente de la cour d'appel, elle voudrait des bu-

reaux, elle en a marre d'installer ses magistrats dans le couloir. Et on nous parle de coworking », glisse le président de la Cour de cassation. Pourtant, pour rien au monde, Anne Dessy et Jean de Codt ne quitteraient leurs murs. Il y a une dizaine d'années, le SPF Justice a invité la cassation à désertier le Palais pour prendre ses quartiers au Montesaquieu, surnommé le Palais Ikea. « On a tenu une assemblée générale, qui a choisi, à une écrasante majorité, de rester. » « Après tout, on est situé sur l'ancien Galgenberg (le Mont des potences). A la barbarie médiévale, on a substitué la justice raisonnée et rationnelle, fondée sur les droits. Ce lieu raconte deux millénaires d'histoire », conclut Jean de Codt. « Le Palais doit être au cœur de la ville, parce qu'on y juge le quotidien des Bruxellois. La Justice doit rester ici, pour que tout le monde la voie, elle fait partie de la démocratie... », appuie Anne Dessy.



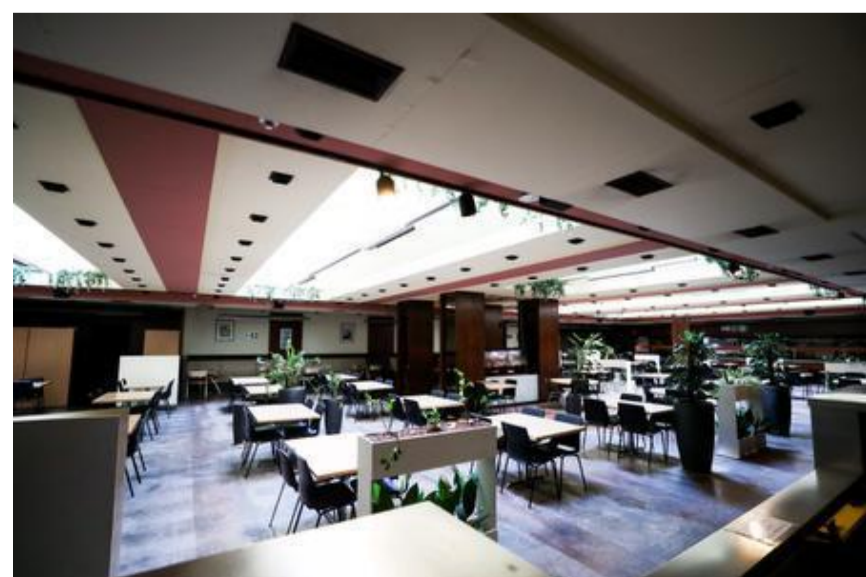
8. L'envers du décor. © PIERRE-YVES THIENPONT.



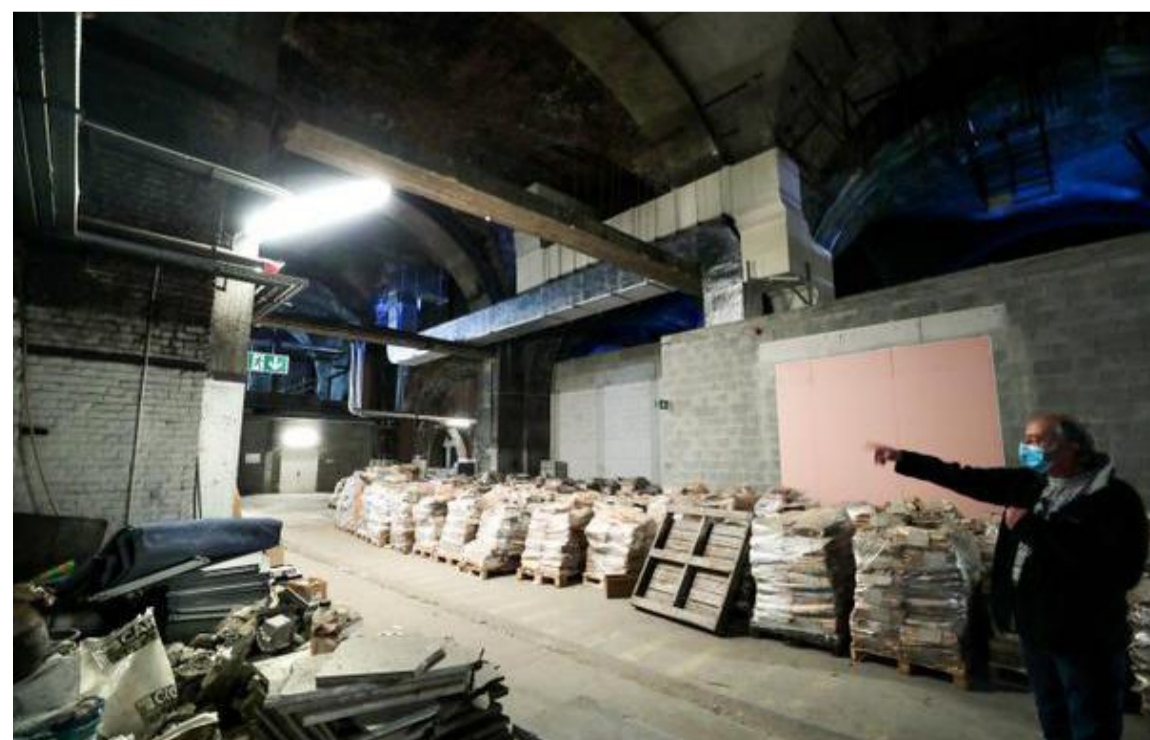
7. La coupole et la vue remarquable qu'elle offre sur Bruxelles. © PIERRE-YVES THIENPONT.



6. L'héliport. © PIERRE-YVES THIENPONT.



4. Des cours vétustes. Les cours intérieures, puits de lumière, ont été couvertes, pour servir de bureaux supplémentaires. Voire de resto. © PIERRE-YVES THIENPONT.



5. Une cathédrale souterraine. © PIERRE-YVES THIENPONT.